Nations Unies E/CN.6/2015/NGO/59

Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-neuvième session
9-20 mars 2015
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Déclaration présentée par la International Relations Students' Association of McGill University, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

14-64860X (F)

Merci de recycler

Déclaration

International Relations Students' Association of McGill est une organisation à but non lucratif constituée en vertu d'une loi fédérale et basée à l'Université McGill à Montréal (Canada). Il s'agit de la seule organisation active entièrement dirigée par des étudiants et dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social sur la scène mondiale. Depuis 2006, l'Association participe à des réunions de la Commission de la condition de la femme et s'entretient avec des missions permanentes et d'autres organisations de la société civile. Groupe étudiant autonome et indépendant qui représente sans intermédiaire un groupe diversifié d'étudiants de McGill, elle est dirigée indépendamment de l'Université par des étudiants à temps plein qui consacrent, à titre bénévole, leur temps et leurs efforts à promouvoir la participation active des étudiants aux affaires internationales au sein de l'Université et des communautés locale et internationale.

L'Association entend utiliser la Commission de la condition de la femme comme instrument pour établir un lien entre l'expérience des étudiants et la diplomatie internationale. Cette dernière donne aux étudiants les moyens de s'impliquer directement dans les débats politiques mondiaux et de nouer un dialogue avec les dirigeants à un niveau incomparable par rapport à tout autre groupe d'étudiants. L'Association apporte à la communauté internationale un point de vue unique des jeunes sur les défis et les questions touchant aujourd'hui l'égalité des sexes. Elle offre un lien tangible et direct avec divers étudiants dotés d'une conscience politique et n'est soumise à aucun type de contrôle gouvernemental ou universitaire.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) ont ouvert la voie à la normalisation et à l'intégration du discours faisant une large place à la problématique hommes-femmes. Plus précisément, ils ont permis de donner un caractère officiel et central à des objectifs spécifiques pour la promotion de la femme, notamment l'éducation des filles et des femmes, le rôle accru de ces dernières dans la promotion de la paix et de la sécurité, la promotion de leurs droits juridiques, la gouvernance soucieuse de l'égalité des sexes et l'intensification des mesures visant à mettre fin aux violations des droits de la femme. L'une des normes les plus importantes établies à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995 a été exprimée par Hillary Rodham Clinton lorsqu'elle a déclaré que « les droits de l'homme sont les droits de la femme et les droits de la femme sont les droits de l'homme ». Plus important encore, le débat qui a eu lieu à la Conférence et le cadre établi par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing constituent encore la base sur laquelle les questions relatives à l'égalité des sexes sont traitées.

Un des points forts de la Commission de la condition de la femme et de la Déclaration et du Programme d'action est que ces questions ne sont pas traitées hors de tout contexte. Elles sont plutôt considérées comme étant étroitement liées aux programmes de développement et au bien-être de la population, tant à l'échelle locale que mondiale. Cette approche ne s'est pas encore concrétisée de manière appréciable dans de nombreux milieux étudiants et juvéniles, les questions relatives à l'égalité des sexes et le féminisme en particulier étant traités comme des questions isolées, ce qui réduit l'importance et l'intérêt que portent les étudiants en général, et plus spécialement les jeunes hommes, à ces sujets. Nous espérons susciter un intérêt pour les droits de la femme en établissant un lien entre ces derniers et des questions telles que l'économie et la division du travail, ainsi que l'éducation et le

développement, thèmes qui intéressent une plus grande partie de la population. Le but recherché avec cet axe de réflexion est de prendre conscience des avantages concrets qu'une approche tenant compte de la problématique hommes-femmes peut offrir à l'élaboration des politiques.

L'implication des jeunes est la clé de la mise en œuvre des idées et des politiques initialement élaborées dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Certes, nous reconnaissons que les jeunes sont de plus en plus impliqués de manière formelle auprès de la Commission de la condition de la femme, mais on note peu d'initiatives visant à présenter leurs réalisations et objectifs en matière d'égalité des sexes. Il reste beaucoup à faire pour assurer une plus grande participation des jeunes à l'égard de cette question urgente.

Il importe de sensibiliser un groupe diversifié d'étudiants, qui pourraient devenir les dirigeants de demain, aux questions de l'égalité des sexes et d'intégrer les normes établies par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Il est de la responsabilité de la communauté internationale de veiller à ce que les jeunes s'intéressent à la problématique hommes-femmes afin que les politiques mondiales soient orientées vers les principes énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.